

DELIBERATION N°41**Finances : Mandat de vente – Maison rue Bourg l'Abbesse**

Mr le Maire demande de bien vouloir l'autoriser à signer un mandat de vente pour un immeuble situé au 26, rue bourg l'Abbesse, cadastré section AH n° 208 et A.H n° 207 pour partie à délimiter par un géomètre avec le Cabinet Folliot, le Cabinet Labadie, l'Agence Trouverie et l'Etude de Maître Lecordier.

Une estimation des domaines en date du 13 mars 2017 est fixée à 95 000 €

Une estimation de Maître Lecordier est fixée dans une fourchette de 70 000 € à 75 000 € par courrier en date du 21 avril 2017.

Vente d'un immeuble - Mandats										
	Désignation	Référence cadastrale	Superficie parcelle	Estimation des domaines	Date d'estimation des domaines	Prix de vente proposé	Honoraires Cabinet Folliot	Honoraires Agence Trouverie	Honoraires Etude de Me Lecordier	Honoraires Cabinet Labadie
1	Maison - 26, rue Bourg l'Abbesse	AH n° 208 & 207 partie	150 m2 - Vente portion à définir	95 000 €	13/03/2017	65 000 €	5500 €T.T.C	5650€ T.T.C	4 140 €T.T.C	5850€ T.T.C

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 29 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, (35)***

AUTORISE à signer un mandat de vente avec le Cabinet Folliot, le Cabinet Labadie, l'Agence Trouverie et l'Etude de Maître Lecordier pour un immeuble situé au 26, rue Bourg l'Abbesse cadastré section AH n° 208 et A.H n° 207 pour partie à délimiter par un géomètre appartenant au prix de 65 000 € net vendeur.

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire.

AR-Préfecture de Saint Lo

050-200054732-20170607-2017060741-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-06-2017

Publication le : 08-06-2017



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE